

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P.O. Box 3243 Tel: (251 – 11) 551 38 22 Fax (251 –11) 551 93 21, (251-11) 5514227
Email : ou-ews@telecom.net.et, www.africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
145^{EME} REUNION
8 AOUT 2008
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR(CLV)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 145^{ème} réunion tenue le 8 août 2008, a entendu une communication de la Commission sur la mise en œuvre des décisions prises sur le Soudan dans le communiqué adopté lors de sa 142^{ème} réunion tenue le 21 juillet 2008.

Le Conseil a souligné la nécessité de la mise en œuvre globale des différents éléments de son communiqué du 21 juillet 2008.

Le Conseil s'est réjoui des mesures de suivi prises depuis sa réunion du 21 juillet 2008, y compris la lettre en date du 24 juillet 2008 adressée par le Président de la Commission de l'UA au Secrétaire général des Nations unies, ainsi que la visite qu'il a effectuée au Soudan du 3 au 4 août 2008 et les échanges qu'il a eus avec le Président du Soudan et d'autres hauts responsables soudanais.

Le Conseil attend avec intérêt la mise en place rapide du Groupe de haut niveau prévu au paragraphe 11 (ii) de son communiqué du 21 juillet 2008.

Le Conseil a rappelé la résolution 1828 (2008) du 31 juillet 2008 par laquelle le Conseil de sécurité des Nations unies a pris note de son communiqué du 21 juillet 2008, et a réitéré la requête qu'il a formulée de surseoir au processus initié par le Procureur de la CPI, en application du paragraphe 16 du Statut de Rome.

Le Conseil s'est réjoui de la décision du Conseil de sécurité de proroger le mandat de la MINUAD pour une période additionnelle de 12 mois, et a réaffirmé la nécessité d'accélérer le parachèvement du déploiement de la Mission, ainsi que celle de la reprise du processus politique. A cet égard, le Conseil en a appelé à toutes les parties concernées pour qu'elles apportent une coopération sans réserve à l'Union africaine et aux Nations unies dans leurs efforts visant à promouvoir une paix et une réconciliation durables au Darfour. Le Conseil a également lancé un appel aux membres de la communauté internationale pour qu'ils apportent le soutien nécessaire en vue du déploiement réussi de la MINUAD.

Addis Abéba, le 8 août 2008

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Peace and Security Collection

2008

Press Statement

African Union Commission

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2249>

Downloaded from African Union Common Repository